

UN PROBLÈME AVEC
L'ADMINISTRATION
CANTONALE ?

L'IMPRESSION
DE NE PAS
AVOIR ÉTÉ
ENTENDU·E ?

DES QUESTIONS
SUR DES
DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES ?

NOTRE ACTION

ÉCOUTE

nous vous offrons un espace dans lequel
vous pouvez vous exprimer librement

INFORMATION ET CONSEIL

nous pouvons vous orienter dans vos démarches
et vous aider à comprendre le fonctionnement,
les actions et décisions
de l'Administration cantonale vaudoise

INTERMÉDIAIRE

nous pouvons prendre contact avec l'autorité concernée
et examiner tout document utile afin de comprendre
votre situation et faciliter la recherche de solutions

NOS GARANTIES

INDÉPENDANCE

IMPARTIALITÉ

CONFIDENTIALITÉ

GRATUITÉ

OUVERT À TOUTE PERSONNE

indépendamment du domicile, du statut,
de la nationalité

LIMITE: NOUS NE POUVONS INTERVENIR
QUE SI UNE AUTORITÉ CANTONALE
VAUDOISE EST CONCERNÉE

**N'HÉSITEZ PAS À
NOUS CONTACTER!**

PAR TÉLÉPHONE

021 557 08 99 du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30

PAR COURRIER OU COURRIEL

case postale 171 - 1001 Lausanne
contact.mediation@vd.ch

EN PASSANT DANS NOS BUREAUX

double entrée : rue Caroline 2 et
rue Enning 1 (avec rampe d'accès)

Le BCMA vous accueillera à

Payerne

**Hôtel et Café La Suite,
Rue du Temple 10**

**les mercredis 1^{er} mai et 4 septembre
et le jeudi 7 novembre
de 9h30 à 16h30**



BCMA

Bureau cantonal
de médiation administrative

